

SCHWEIZER TIERSCHUTZ STS
PROTECTION SUISSE DES ANIMAUX PSA
PROTEZIONE SVIZZERA DEGLI ANIMALI PSA



Bien-être des animaux dans la PA 2014-2017

Présentation de Mme Patricia Steinmann, responsable adj. Secteur des éco- et étho-programmes, Office fédéral de l'agriculture OFAG, à l'occasion du 15^e congrès de la Protection Suisse des Animaux PSA consacré aux animaux de rente «Détenition en plein air – conformité à l'espèce et à l'écologie» du 25 avril 2013 à Olten



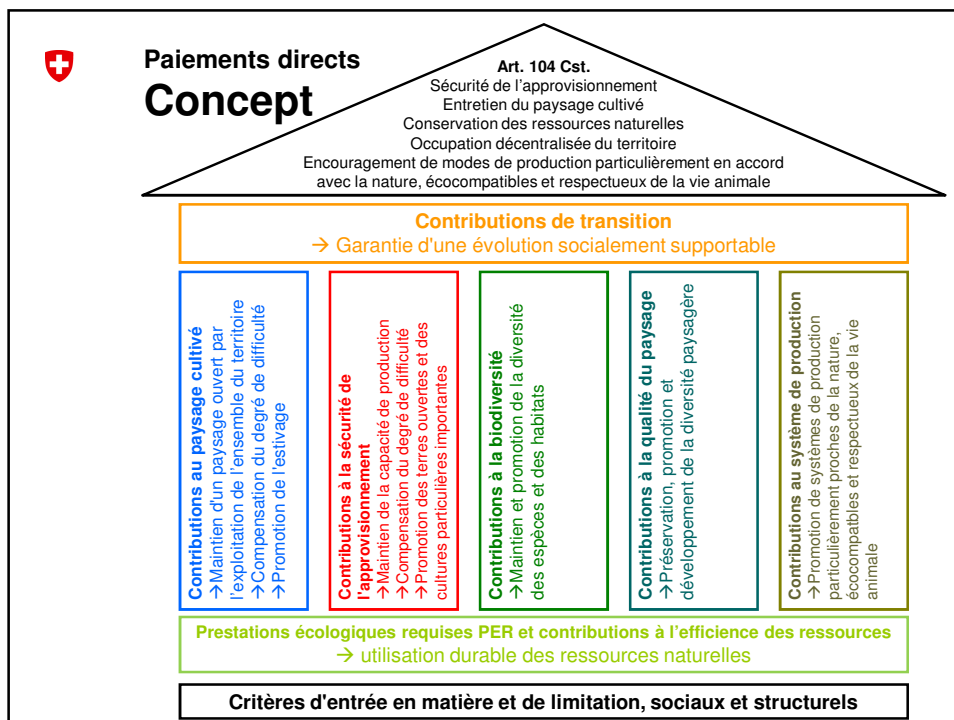
Contenu

Bien-être des animaux dans le système des paiements directs

Exigences liées au bien-être des animaux:

- Prestations écologiques requises (PER)
- Systèmes de stabulation particulièrement respectueux des animaux (SST), sorties régulières en plein air (SRPA)
- Production de lait et de viande basée sur les herbages (PLVH)
- Ordonnance sur la terminologie agricole (OTerm)
- Ordonnance sur les effectifs maximums (OEM)

Bilan



PER, Contributions à la sécurité de l'approvisionnement et au paysage cultivé

Les PER (y compris la garde des animaux de rente respectueuse de l'espèce) restent une condition préalable pour les paiements directs

Contributions à la sécurité de l'approvisionnement: les «contributions générales liées aux animaux» (= contributions à la garde d'animaux consommant des fourrages grossiers) ne convainquaient plus les milieux politiques

- Suppression
- Attrait pour SST / SRPA en hausse

Contribution au paysage cultivé:
Continuation des contributions d'estivage

15e congrès spécialisé sur les animaux de rente | Bien-être des animaux dans la PA 2014-2017
Patricia Steinmann, Office fédéral de l'agriculture OFAG



Paiements directs: contributions au système de production Contributions au bien-être des animaux (2)

Ajustements dans les taux de contributions

Fr. / UGB

SST

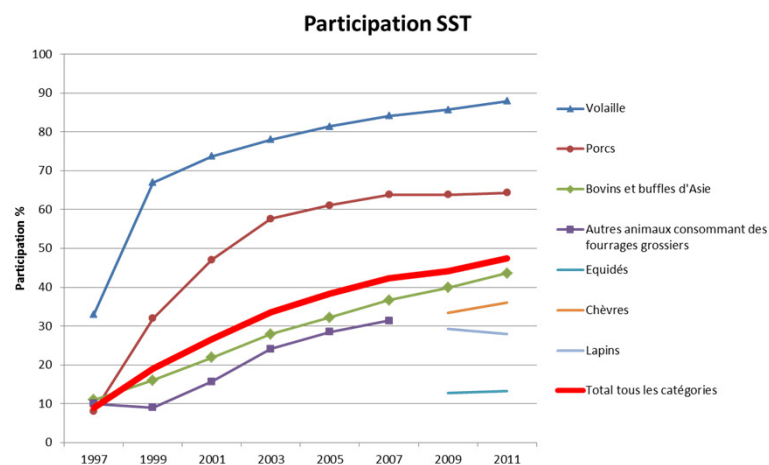
- «autres vaches» (p.ex. vache-mère) 90 → 115

SRPA

- «autres vaches» (p.ex. vache-mère) 180 → 225
- «animaux jusqu'à 120 jours» (veaux) 180 → 360

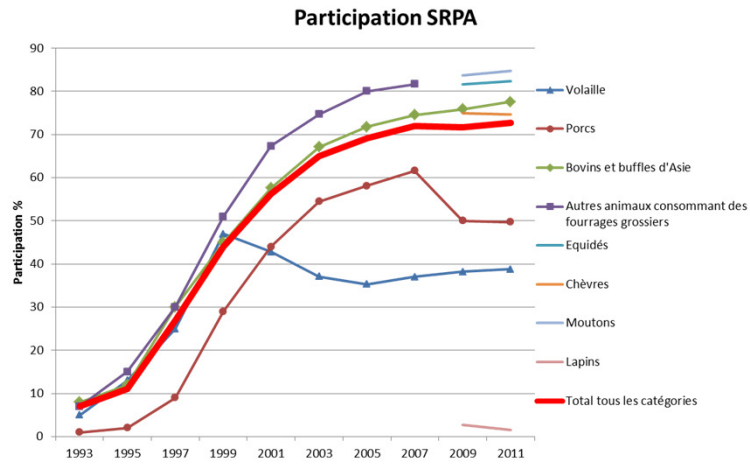


Évolution de la participation SST





Évolution de la participation SRPA



15e congrès spécialisé sur les animaux de rente | Bien-être des animaux dans la PA 2014-2017
Patricia Steinmann, Office fédéral de l'agriculture OFAG

9



Paiements directs: Contributions au système de production

Production de lait et de viande basée sur les herbages



- Contribution par hectare de surface herbagère (surfaces herbagères permanentes et prairies artificielles)
- L'ensemble des animaux consommant des fourrages grossiers d'une exploitation doit satisfaire aux exigences



15e congrès spécialisé sur les animaux de rente | Bien-être des animaux dans la PA 2014-2017
Patricia Steinmann, Office fédéral de l'agriculture OFAG

10

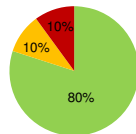


Paiements directs: Contributions au système de production

Production de lait et de viande basée sur les herbages

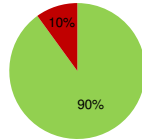


- Exigences relatives aux fourrages:



- Région de plaine:

- au moins au moins 90% de la MS est composée de fourrage de base;
- au moins au moins 80% de la MS est composée de fourrage des prairies et des pâturages (frais, ensilé ou séché)



- Région de montagne:

- au moins au moins 90% de la MS est composée de fourrage des prairies et des pâturages

15e congrès spécialisé sur les animaux de rente | Bien-être des animaux dans la PA 2014-2017
Patricia Steinmann, Office fédéral de l'agriculture OFAG

11

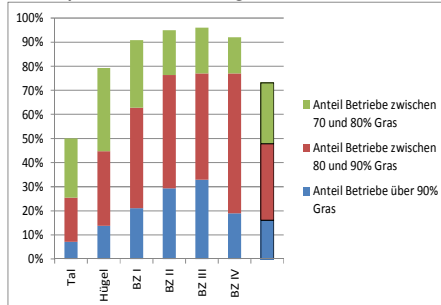


Paiements directs: Contributions au système de production

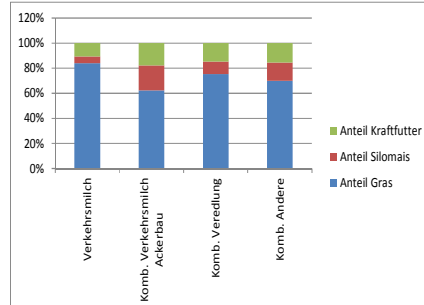
Production de lait et de viande basée sur les herbages



Part évaluée des exploitations pratiquant la production de lait commercialisé avec une part importante herbages selon la zone



Part évaluée des composants des fourrages selon le type d'exploitation



Source de données: dépouillement centralisé de données comptables ART

15e congrès spécialisé sur les animaux de rente | Bien-être des animaux dans la PA 2014-2017
Patricia Steinmann, Office fédéral de l'agriculture OFAG

12



Ordonnance sur la terminologie agricole

Adaptation des facteurs UMOS



Raison: Progrès techniques des 10 dernières années

Éléments	Unité	UMOS/Unité	UMOS/Unité	Changement en %
SAU sans les cultures spéciales	ha	0.028	0.020	-29
vaches, brebis et chèvres laitières	UGB	0.043	0.036	-16
porcs à l'engrais, porcs de renouvellement >25kg	UGB	0.007	0.007	0
porcs d'élevage	UGB	0.040	0.030	-25
autres animaux de rente	UGB	0.030	0.025	-17
suppléments	en principe pas de modification			
UMOS totales				env. -15%

Atténuation de l'adaptation

- Possibilité pour les cantons de baisser la limite définissant l'entreprise agricole à 0,6 UMOS (LDFR)
- Supplément additionnel pour les surfaces en forte pente (OTerm, dès 2017)
- Baisse du seuil d'admission des UMOS pour les aides à l'investissement (OAS)
- Prise en compte des charges effectives pour le conditionnement, le stockage et la vente des produits de l'exploitation (OAS et ODFR)

15e congrès spécialisé sur les animaux de rente | Bien-être des animaux dans la PA 2014-2017
Patricia Steinmann, Office fédéral de l'agriculture OFAG

13



Ordonnance sur la terminologie agricole

Animaux: adaptations importantes

- Les équidés qui sont désignés comme animaux de compagnie ne sont plus considérés comme des animaux de rente
- Catégories pour les bovins et buffles d'Asie jusqu'à 365 jours sont classées autrement:
 - Catégories actuelles: jusqu'à 120 jours et 120 – 365 jours
 - Catégories nouvelles: jusqu'à 160 jours et 160 – 365 jours



15e congrès spécialisé sur les animaux de rente | Bien-être des animaux dans la PA 2014-2017
Patricia Steinmann, Office fédéral de l'agriculture OFAG

14



Production et ventes

Production animale



www.vibmx.com



www.klostergut-neresheim.de



www.bw.admin.ch



www.gluschtig-abhof.ch

Ordonnance sur les effectifs maximums (OEM)

• **Effectifs maximums**

→ Pas de modification hormis en ce qui concerne les poulets de chair (uniformisation à 27 000 têtes par exploitation)

→ Harmonisation des catégories d'animaux avec l'ordonnance sur la terminologie agricole

• **Autorisation d'exception pour l'utilisation de sous-produits**

→ Harmonisation de la part minimale de sous-produits avec l'ordonnance sur la protection des eaux

→ Fixation de critères concernant les sous-produits imputables

• **Contrôle des effectifs**

→ pas seulement sur place, mais aussi au moyen des instruments disponibles (relevé des données agricoles, BDTA,...)

15e congrès spécialisé sur les animaux de rente | Bien-être des animaux dans la PA 2014-2017
Patricia Steinmann, Office fédéral de l'agriculture OFAG

15



Bilan

selon revendications PSA («Agrarpolitik: Mehr für das Tierwohl tun»)

Revendication PSA	PA 2014-2017
Définir des objectifs claires	Objectif: 80 % participation SRPA
La Suisse: le pays d'élevage en plein air	Nous sommes en route: <ul style="list-style-type: none"> • Croissance continue depuis l'introduction des programmes • Augmentation ciblée des contributions • La suppression des contributions générales liées aux animaux rends plus attractive les programmes SST et SRPA
Continuer les programmes SST et SRPA sans adaptations fondamentales	Pas d'affaiblissement dans les programmes SST et SRPA
Programme pâturage basée sur les herbages	Production de lait et de viande basée sur les herbages (pas d'obligations pour pâturer)

15e congrès spécialisé sur les animaux de rente | Bien-être des animaux dans la PA 2014-2017
Patricia Steinmann, Office fédéral de l'agriculture OFAG

16



Bilan

selon revendications PSA («Agrarpolitik: Mehr für das Tierwohl tun»)

Revendication PSA	PA 2014-2017
Promotion d'autres aspects relevant pour la bien-être des animaux (engraissement des jeunes verrats, vaches avec cornes, etc.)	-
Promotion de l'estivage seulement si les contrôles sont régulières	Le système des moutons surveillés en permanence par un berger reçoit les contributions le plus élevé (comme aujourd'hui)
Indemnisation adéquate des biens non-commercialisable	Contributions plus élevé pour les veaux



Merci et bon appétit!

Votre produit agricole suisse

